



Jeudi 6 décembre 2018,

Solidaires Étudiant-e-s appelle à construire la grève dans les universités !

Le gouvernement a annoncé, lundi 19 novembre, que les frais d'inscription pour les étranger-e-s extra-communautaires allaient être portés à 2770 € en Licence (contre anciennement 170 €) et à 3770 € en Master et Doctorat (contre respectivement 243 € et 380 €). **Le caractère raciste de cette politique est assumé (1).**

Il est d'autant plus scandaleux que cette mesure forcera les universités à faire ce que certaines pratiquent déjà illégalement : **le contrôle policier des titres de séjour(2)**. Cette réforme renforcera les difficultés de ces étudiant-e-s étranger-e-s, déjà contraint-e-s de déboursier plus de 2000 € pour s'inscrire à l'Université (3) et de prouver que leur compte en banque est garni de 7000 €.

L'augmentation des frais d'inscription pour tou-te-s est dans les tuyaux depuis longtemps. Puisque l'Enseignement Supérieur et la Recherche sont sinistrés et que le gouvernement multiplie les cadeaux fiscaux à la « recherche » privée (4), il faut bien trouver l'argent.

Il ne faut pas s'y tromper : **on commence par augmenter les frais d'inscriptions des plus précarisé-e-s d'entre nous**, de celles et ceux pour qui l'organisation de leur défense est la plus compliquée, pour ensuite, au nom de l'« égalité », **étendre cette augmentation à tou-te-s les étudiant-e-s (5)**. Ça n'a rien d'un fantasme : la Cour des comptes vient de rendre un rapport recommandant cette hausse (6). Cela faisait également partie des projets de l'économiste et conseiller du prince Robert Gary-Bobo, dévoilés en 2017 par les « Macronleaks ». Cette augmentation a d'ailleurs déjà commencé, par « petits bouts », comme à Nice et ses masters à 4000 €.

Si nous ne réussissons pas à les en empêcher, c'est la fin de l'université publique.

Pour contrer cette offensive du gouvernement, la fédération Solidaires Étudiant-e-s, syndicats de lutte, appelle à construire une mobilisation nationale à même de le faire plier. Nous proposons trois temps :

1) **Informier**. Durant la période de révisions, de partiels et de vacances qui s'ouvre, informer tou-te-s nos camarades de ce qui est en train de se passer – pas un-e étudiant-e ne doit ignorer que les frais d'inscription augmentent.

2) **Faire bouger** les conseils. Nous appelons les conseils centraux des universités à se prononcer contre cette hausse et à suspendre l'obligation d'assiduité pour permettre à chacun-e de se mobiliser selon ses opinions.

3) **Durcir la mobilisation**. **À partir de février**, lorsque nous serons revenu-e-s en cours, il sera temps de contre-attaquer pour obtenir l'égalité et la gratuité :

- En nous réunissant dans tous les établissements français en **Assemblées Générales le même jour, les 5 et 21 février** ;
- **En manifestant** partout en France **les 7 et 19 février** ;
- En votant en Assemblée Générale, **la grève reconductible dans tous les établissements où cela sera possible à partir du 21 février**.

La fédération Solidaires Étudiant-e-s, syndicats de luttes, exige :

- **L'égalité entre tou-te-s les étudiant-e-s**
- **La gratuité de l'université pour tou-te-s.**

Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttes

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

<http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/>

contact@solidaires-etudiant-e-s.org